

DÉCISION DG n°2016-09 du **02 FEV. 2016****portant nomination auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « évaluation toxicologique des métaux dans les vaccins » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé****Le Directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;****Vu** le Code de la santé publique et notamment les articles L.1451-1 à L.1451-4, L.1452-1 à L.1452-3, L.1454-2, L.5311-1, L.5311-2, L.5323-4, L.5324-1 et R.5322-14 ;**Vu** la décision DG n° 2016-08 du 12 janvier 2016 portant création d'un Comité scientifique spécialisé temporaire « évaluation toxicologique des métaux dans les vaccins » à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;**DÉCIDE****Article 1^{er}** : Sont nommés membres auprès du Comité scientifique spécialisé temporaire « évaluation toxicologique des métaux dans les vaccins » pour une durée d'un an à compter de la date de la présente décision :M. GARNIER (Robert)
Mme LANONE (Sophie)
M. RABILLOUD (Thierry)**Article 2** : Le Directeur des thérapies innovantes, des produits issus du corps humain et des vaccins est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait le **02 FEV. 2016**
Dr Dominique MARTIN
Directeur général